

Protocole de l'assemblée générale ordinaire 2018 de l'Ascorsaire Suisse

Samedi 10 mars 2018 au Restaurant Hirschen 3250 Lyss

1. Ouverture et salutations

- Le Président ouvre l'assemblée générale ordinaire 2018 et salue les participants.
Sont présents 28 membres ayant le droit de vote.
- Comme scrutateur est élu André Lecoultré.
- Divers membres se sont excusés.

2. Ordre du jour

- L'ordre du jour présenté est accepté à l'unanimité.

3. Protocole de l'AG 2017

- Le protocole de l'AG 2017 est accepté à l'unanimité avec remerciements.
- Publication du protocole 2018 dans le bulletin, alternativement en allemand et en français.

4. Rapport du Président

- Hervé s'est mis à la recherche d'un nouveau président.
Trouver des clubs de voile pour organiser des régates devient de plus en plus difficile.
Ceci est dû au manque d'aide bénévole.
- Bonne nouvelle : de nombreux jeunes participants ont régaté à la Tour de Peilz 2017
- Le poste de président demande beaucoup d'efforts. Hervé regrette de ne pas avoir consacré plus de temps à l'avenir de l'Ascorsaire. Il compte sur une amélioration de la situation avec le nouveau président
- Félicitations aux champions suisses 2017 : Martin Steiger et Hans Vonmoos, aux champions de classe 2017 : 1er Rolf et Liliane Uhlmann, 2ème Hermann Maurer et Hanspeter Zogg, 3ème Christian Stalder et Selina Zehnder
- On fêtera en 2019 le 60ème anniversaire de l'Ascorsaire Suisse

5. Rapport de la commission technique

- Roland Leuenberger, en tant que consultant technique, nous rend compte des sujets les plus courants concernant le Corsaire.
- Il est particulièrement sollicité lorsqu'il s'agit de l'achat d'un Corsaire ou pour des projets de rénovation, de transformations et pour l'utilisation du matériel.
- Des informations et photos de travaux de rénovation, sur le site Internet, sont souhaitées.

6. Présentation des comptes 2017 et rapport des réviseurs

- Le caissier Beat Zimmerli nous présente les comptes de 2017.
- L'exercice se solde par un bénéfice de Fr. 1113.15 et une fortune nette de Fr. 17875.27
- L'équilibre des comptes est maintenu grâce à un nombre de membres relativement constant ainsi qu'à l'appui financier des 3 sponsors principaux.
- Les comptes ont été contrôlés et acceptés par les réviseurs Corinna Frick-Knuchel et Ruedi Knuchel.
- Les comptes 2017 sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée avec remerciements au caissier.

7. Décharge du comité

L'assemblée générale donne, à l'unanimité, sa décharge au comité.

8. Présentation du programme 2018

- Le programme annuel 2018 est publié sur le site internet www.corsaire.ch
- A la demande générale, les flottes sont appelées à organiser davantage d'activités (rencontres, tables rondes...)

9. Présentation et acceptation du budget 2018

- Les comptes 2017 et le budget 2018 sont publiés.
- Le sponsoring de Subaru n'est pas encore définitif.
- Le budget présenté pour 2018 est équilibré.
- Le budget 2018 est accepté à l'unanimité.

10. Propositions (publiées sur le site Internet www.corsaire.ch)

- Le CCI demande 3 modifications du règlement international de classe :
 - Le titre même du règlement doit être changé et devient : „Règles de Classe Corsaire“. Le nouveau titre est accepté à l'unanimité.
 - Chaque bateau doit comporter au minimum les réserves de flottabilité prévues par l'architecte. Cette proposition est annulée.
 - Un Corsaire JOG devra se soumettre au "Règles de Classe - Corsaire JOG "
- Les deux propositions acceptées doivent encore être approuvées par l'Ascorsaire France.

11. Elections

- Comité : en règle générale, l'élection des membres du comité a lieu lors des années paires. Aucune mutation n'est prévue, le comité est réélu à l'unanimité.
- Election d'un nouveau président.
Monsieur Michael Gygax est proposé à l'assemblée comme nouveau président. Il est élu à l'unanimité par applaudissement.
- La rédaction du bulletin est prise en charge par Reini Zehnder.
- Hervé Duchoud se tient à disposition du nouveau président pour le soutenir dans sa nouvelle fonction.

12. Mutations d'une charge

- Election d'un nouveau réviseur de comptes.
Peter Frei (Zürich) est proposé pour remplacer Corinna Frick-Knuchel.
Il est accepté par l'assemblée avec 24 Oui, 2 Non et 2 abstentions

13. Tirage au sort d'une grand-voile pour les participants aux régates 2017.

Le prix offert par „ONE SAILS“ est emporté par Hervé Duchoud.

14. Informations

- Le jubilé des 60 ans de l'Ascorsaire Suisse en 2019 sera fêté à St-Gingolph et au Bouveret

15. Divers

- Le projet Renaissance est mis de côté pour le moment, ceci étant dû au manque d'intérêt de certaines flottes.
Une nouvelle définition du projet sera prise en main par le nouveau président.
- Hervé Duchoud est vivement remercié pour le travail effectué durant ses 12 années présidentielles. Un cadeau-souvenir lui est remis.

L'assemblée générale ordinaire 2018 est close à 12h30

Pour le protocole :
Hansruedi Bietenholz

Le président :
Hervé Duchoud